



Plan d'actions & budget 2024



TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU DIRECTEUR	3
2. EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION	4
2.1 Projets déposés et validés pour 2024	6
2.2 Projets déposés et en attente de validation pour 2024.....	9
3. TERRITOIRE DU PARC NATUREL DE GAUME.....	10
4. ORGANISATION GÉNÉRALE.....	12
5. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	14
5.1 Accueillir et restaurer la biodiversité.....	15
5.2 Sensibiliser la population a la biodiversité	15
6. PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	16
6.1 Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais.....	17
6.2 Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien.....	18
6.3 Favoriser un aménagement et un urbanisme durables.....	18
6.4 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité.....	19
6.5 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie.....	20
7. DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE	22
7.1 Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés.....	23
7.2 Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)	24
7.3 Développer les filières agricoles locales et les circuits courts.....	24
7.4 Développer le tourisme nature et culture	25
8. ACTIONS LIÉES AU PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS	26
8.1 Territoire du Parc national de la Vallée de la Semois.....	27
8.2 Nature et biodiversité.....	28
8.3 Climat et mobilité.....	29
8.4 Enjeux économiques et sociaux.....	32
8.5 Education et sensibilisation	35
8.6 Enjeux transversaux	35
9. RESSOURCES HUMAINES	36
10. BUDGET PREVISIONNEL.....	39



1. MOT DU DIRECTEUR

Comme vous pourrez le découvrir bientôt dans le rapport d'activités, en plus de nos activités programmées, l'année 2023 fut marquée par le lancement en partenariat avec le Parc naturel Ardenne méridionale du Parc national de la Vallée de la Semois et la réponse à de nombreux

appels à projets.

En tout, ce sont cinq candidatures qui ont été déposées :

- Deux candidatures Interreg Grande Région ;
- Une candidature Interreg Wallonie – France – Vlaanderen ;
- La candidature GAL Leader (Cinq fiches action) ;
- Une demande de budget “pilote” pour le développement du projet Wallonia Up (appelé Inissi) sur la province du Luxembourg.

Quatre de ces cinq candidatures ayant été acceptées, 2024 veillera à la réalisation des actions récurrentes du Parc naturel, à lancer les nouveaux projets et à engager la ressource humaine nécessaire.

Si certains domaines d'action comme l'agriculture et le social n'ont plus émergés comme prioritaires lors des rencontres citoyennes pour la définition de la nouvelle stratégie de développement Leader, de nouveaux secteurs comme le patrimoine et la sylviculture seront investigués.

La biodiversité bénéficiera d'un coup de pouce supplémentaire en 2024 grâce à une subvention exceptionnelle qui nous permettra d'une part de mettre en place des équipements pour accueillir le grand et le petit rhinopie dans les abris à bétail et d'autre part de restaurer de vieux arbres patrimoniaux tels que le saule têtard et les vieux fruitiers.

Parallèlement au développement de ses actions, l'asbl, vu l'augmentation de son personnel et la diversification de ses bailleurs de fond veillera à finaliser en 2024 la mise en place des nouveaux outils de gestion administrative et financière ainsi que de ressource humaine.

Le programme d'actions ci-après est présenté selon la trame du plan de gestion 2015-2025 et est complété par son budget prévisionnel. Il traduit la mise en œuvre progressive du plan de gestion en fonction des moyens financiers que l'asbl va chercher et des ressources humaines engagées. Les projets et actions décrites visent à rencontrer ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Le Parc naturel étant un important opérateur de la mise en œuvre du Parc national de la Vallée de la Semois, vous trouverez en seconde partie la description des actions 2024 que nous développerons pour son compte.

Pour rappel, le programme d'actions est susceptible d'évoluer en fonction des opportunités qui se présenteraient en lien avec notre plan de gestion

Soyez par ailleurs assurés que nous restons toujours à l'écoute de nouvelles initiatives de développement rural dont pourrait bénéficier notre territoire, la Gaume.

Bonne lecture.

Nicolas Ancion

Directeur

2. EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION

2.1 Projets déposés et validés pour 2024

GAL PNdG - Programmation LEADER pour 2024-2028
INTERREG Grande Région

2.2 Projets déposés et en attente de validation pour 2024

Wallonia up - Inissi : projet de coopération Interterritoriale
INTERREG Wallonie - France - Vlaanderen



Le Parc naturel est un outil de développement territorial qui permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers extérieurs. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre le Plan de gestion dont s'est doté le territoire.

Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNdG s'est inscrit en 2023 dans de nouveaux projets régionaux ou européens qui concourent à la réalisation des ambitions du territoire et permettent de soutenir de nombreuses initiatives. Ces projets conféreront des moyens humains et financiers supplémentaires à l'asbl en 2024.



Le parc de Rossignol avec le château et le village en arrière-plan.

2.1 Projets déposés et validés pour 2024

GAL PNdG - Programmation LEADER pour 2024-2028

Créé au départ du GAL Cuestas, le Parc naturel est candidat dans le cadre de l'appel à projet LEADER 2024-2028. Le PNdG souhaite ainsi pouvoir mettre en place de nouveaux projets répondant aux enjeux prioritaires du territoire. Un acte de candidature a été déposé en novembre 2022 au nom du GAL « Parc naturel de Gaume », sur le territoire actuel plus la commune de Chiny. Un travail important s'en est suivi en 2023 afin de faire naître la nouvelle Stratégie de Développement Local du territoire : diagnostic territorial, large appel à pré-projets tout public, organisation de réunions d'informations et de sélection des projets, rédaction des fiches-projets et du plan financier. Ces étapes ont été consolidées au sein du dossier de candidature validé à l'unanimité par les 10 Conseils communaux ainsi que par l'Assemblée générale du PNdG et déposé auprès de la Région wallonne le 21 avril 2023.



Reconnue par le Gouvernement wallon ce 1er décembre, le nouveau programme prévoit la mise en œuvre de 6 fiches-projets :

1. Coordination du GAL Coordination, animation et gestion du Groupe d'action local
2. Agriculture - Filière Osier agro-écologique en Gaume (Opérateur : asbl Saule en vie)
3. Patrimoine - Fondation du patrimoine gaumais
4. Forêt - Optimisons la valeur économique des ressources forestières gaumaises.
5. Energie - Communauté d'énergie à Chiny et Moulins de Gaume.
6. Tourisme - Plateforme des acteurs touristiques
7. Coopération interterritoriale - Développement de la filière Osier en Ardenne & Gaume

Budget LEADER 2023-2027	2024	2025	2026	2027	Total
Energie	73 456 €	174 892 €	110 000 €	88 094 €	446 442 €
Osier	65 560 €	67 099 €	68 676 €	70 293 €	271 629 €
Patrimoine	85 600 €	66 240 €	59 909 €	61 106 €	252 855 €
Forêt	81 800 €	83 795 €	85 840 €	87 936 €	339 371 €
Coopération Osier	22 500 €	19 500 €	7 000 €	7 000 €	56 000 €
Coopération Forêt	10 000 €	30 000 €	20 000 €	10 000 €	70 000 €
Coopération Tourisme	17 352 €	17 352 €	17 352 €	17 352 €	69 406 €
Coordination	67 260 €	68 942 €	70 665 €	72 432 €	279 298 €
Total	423 528 €	527 819 €	439 441 €	414 212 €	1 785 000 €



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | GroßRegion

Projets validés par les autorités en novembre 2023, mise en œuvre dès 2024 :

1. *Horizon Climatic : Nos paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre et imaginer*

- Durée du projet : 4 ans – 2024-2028
- Budget global du PNdG : 528.032€ - 90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local
- RH : 0,75 ETP sur 4 ans (0,25 ETP Admin – 0,5 ETP CM)
- Partenaires de projet : Parc naturel Ardenne méridionale (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), PNR des Vosges du Nord (F), Paysages de l'après pétrole (F), Cité des paysages (F), Réserve de Biosphère Palatine (D), Natur& Umwelt (L)
- Objectif général du projet : Acquérir des connaissances sur les mécanismes d'évolution du paysage en lien avec les changements climatiques afin de doter les territoires des clés de compréhension des mutations à venir. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse des dynamiques paysagères en tenant compte des spécificités locales. L'objectif est également de créer des outils d'aide à la décision et d'aménager plusieurs points de vue.

2. *Sous nos pieds : Valorisation touristique du patrimoine géologique*

- Durée du projet : 4 ans – 2024-2028
- Budget global du PNdG : 1.210.604,50€ - 90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local
- RH : 1,5 ET ETP sur 4 ans (1 Coordination Chef de file – 0,5 CM)
- Partenaires : Parc naturel Ardenne méridionale (B), Parc naturel de la Vallée de l'Attert (B), Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier (B), Parc naturel des deux Ourthes (B), Parc naturel régional de Lorraine (F), Parc naturel de la Haute Sûre (L), Le Natur- & Geopark Möllerdall (L)
- Partenaire privilégié sur zone PNdG : Commune de Aubange – Commune de Musson - Musée 4MH

Objectif général du projet : Renforcer la connaissance du patrimoine géologique et industriel de la Grande Région et le valoriser afin de le faire découvrir au plus grand nombre. Il s'agit de réaliser des inventaires précis de ces richesses patrimoniales et d'en assurer la transmission par la mise en place d'outils touristiques numériques innovants et une promotion commune, accessibles à tous.

- Durée du projet : 1,5 ans – 2024-2025
- Budget global du PNdG: 250.000€
- RH : 2 ETP sur 1,5 ans
- Partenaires du projet : GAL de la province de Luxembourg, Wallonie Entreprendre (WE), en lien avec les 5 GAL partenaires initiaux du projet Wallonia'Up
- Objectif général du projet : soutenir la création d'entreprises et l'accompagnement des entrepreneurs locaux à travers la création d'un dispositif dédié aux territoires ruraux de Wallonie.



Ce projet intervient à la suite du projet Wallonia'Up qui, à travers une collaboration approfondie avec WE soutenue par le Gouvernement wallon, a permis la construction du dispositif Inissi d'accompagnement des entrepreneurs locaux gravitant autour des GAL wallons. Ce nouveau dispositif prend en compte les réalités propres aux territoires ruraux et permet la fourniture de services adaptés aux besoins des entrepreneurs locaux et pour la plupart gratuits grâce au subventionnement d'Inissi à travers le nouveau mécanisme de financement par livrable piloté par WE.

Le présent projet consiste en une expérimentation concrète du dispositif Inissi au départ des GAL de la province de Luxembourg et en lien avec les partenaires initiaux du projet Wallonia'Up. Il visera notamment à évaluer la capacité d'Inissi à être déployé sur une échelle élargie à l'ensemble des 21 GAL wallons.

2.2 Projets déposés et en attente de validation pour 2024

INTERREG Wallonie – France – Vlaanderen

1. Ardenne Tourisme Lab



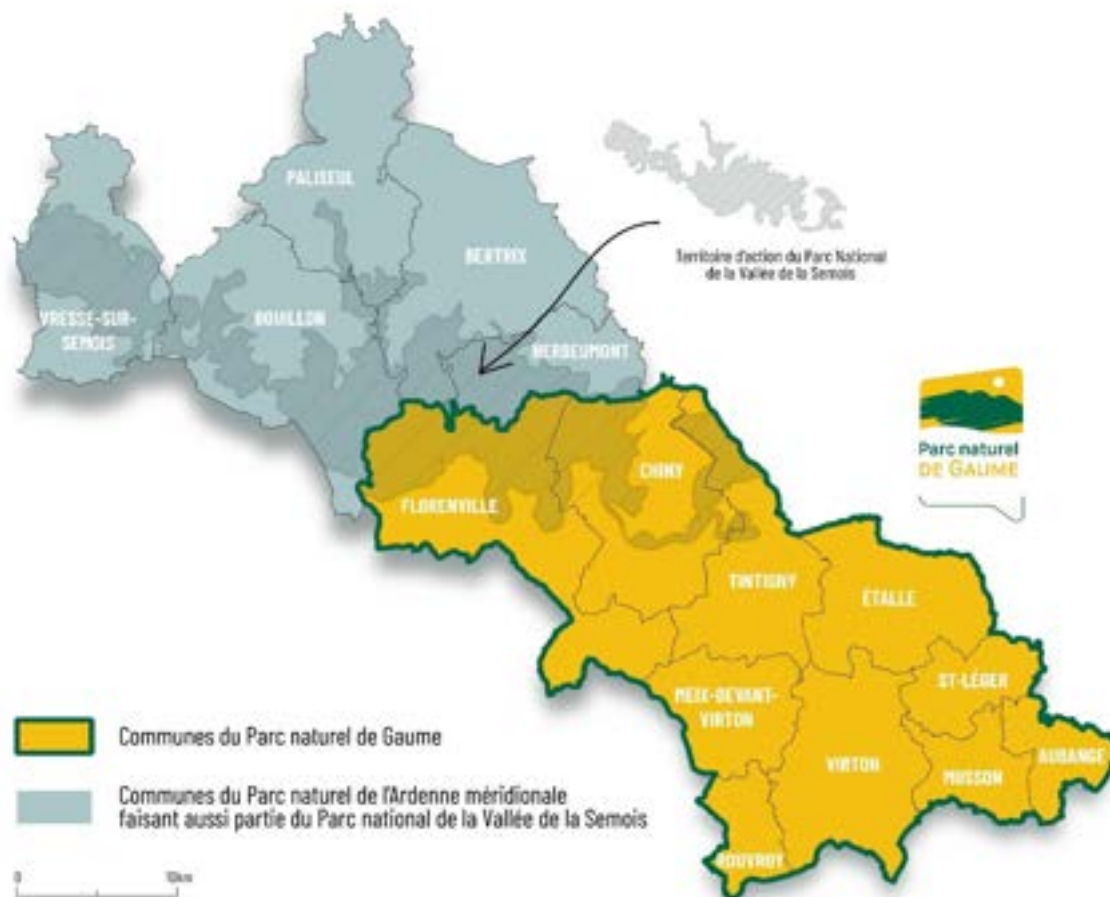
- Durée du projet : 4 ans – 2024-2028
- Budget global du PNdG : 190.334,50€ - 90% INTERREG (60% FEDER - 30% RW) / 10% co-financement local
- RH : 1,5 ET ETP sur 4 ans (0,20 CM)
- Partenaires : Y Schools (F), Hénallux (B), Haute Ecole Robert Schuman (B), Centre de compétence Tourisme (B), ADT Aube (F), ADT Ardenne (F), MT Pays des Lacs (B) et Province de Luxembourg (B)
- Objectif général du projet :
 - Sensibilisation des acteurs et habitants à l'innovation ;
 - Concours d'idées et appels à projets pilotes à destination des porteurs de projets touristiques ;
 - Co-crédation et accompagnement à l'expérimentation.

2. Vélo mobile

- Durée du projet : 20 mois – 2024-2025
- Budget global du PNdG: 67.001,57€
- RH : 0.2 ETP sur 20 mois
- Partenaires : Commune de Tintigny, Commune de Habay, Entreprise LVL Group – Ampyre de Florenville, ADL Florenville, A Toutes Pédales
- Objectif général du projet :
 - Implémenter un report modal vers le vélo pour les employés du PNdG. Le projet mettra à leur disposition ainsi qu'aux visiteurs professionnels 4 vélomobiles électriques design à habitat fermé, plus adaptés à la ruralité (sécurité, protection contre les intempéries). Il aménagera le site du château et de la gare de Marbehan afin de renforcer la modalité combinée train-vélo mobile ;
 - Favoriser un changement comportemental chez les employés du PNdG via un programme de soutien (coaching, sensibilisation & formation) ;
 - Etudier l'opportunité économique de créer d'autres lignes train-vélo mobile, d'élargir la flotte au Tiers-Lieu et à un usage touristique pour le PNVS et le Hub Vélo de Florenville ;
 - Soutenir le développement économique rural via l'étude d'un prototype et sa fabrication locale d'une solution de mobilité douce inspirée.

Dix communes sont couvertes par le Parc naturel de Gaume :

Aubange, Chiny, Etalle, Florenville, Meix-dvt-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton :



4. ORGANISATION GÉNÉRALE

04

<i>Projets</i>	<i>Actions récurrentes</i>	<i>Actions spécifiques 2024</i>
Gouvernance	• AG ordinaires et extraordinaires ; • CA ; • Comité exécutif et CA de la Fondation du PNVS ; • COMAC (Leader- Interreg-PN-etc.).	• Ajouts de nouveaux partenaires en fonction de Leader 23-27.
Ressources humaines	• Réunions d'équipe ; • Evaluation / Suivi ; • Gestion administrative du personnel.	• Recrutements & engagements Leader ; • Recrutements et engagements Interreg ; • Actualisation du Règlement de travail.
Administration, Budget et Comptabilité	• Obligations comptables et fiscales ; • Gestion des marchés publics ; • Obligations légales pour les sociétés ; • Suivi administratif des projets ; • Gestion administrative et budgétaire liée aux différents bailleurs de fonds.	• Renouvellement de certains marchés publics ; • Suivi des différents dossiers de candidature ; • Finalisation des outils de gestion administrative et financière du PNVS ; • Mise en place des outils de gestion administrative et financières des nouveaux projets obtenus.
Réseaux et liens	• Membre de la Fédérations des Parcs naturels de Wallonie ; • Membre du Réseau européen des GAL ; • Membre du RWDR ; • Membre d'Europarc.	• Création de nouveaux liens en fonction des projets développés.
Communication	• Actions de communication sur l'ensemble des projets menés par le PNdG ; • Gestion hebdomadaire du site internet ; • Gestion des réseaux sociaux ; • Envoi de newsletters mensuelles ; • Création de divers supports de communication et de promotion : affiches, flyers, rapport d'activités, programme d'actions, carte de vœux, photos, vidéos, ... • Contacts presse ; • Contacts communes (bulletins communaux et autres outils).	• Adaptations/ refonte du site internet en fonction des nouveaux projets ; • Création de nouveaux supports de communication (flyers/ roll-up / banners / ...) ; • Alimentation des réseaux sociaux selon le calendrier éditorial ; • Adaptation du logo ; • Adaptation de la communication interne.

5.1 Accueillir et restaurer la biodiversité

<i>Objectifs</i>	<i>Actions récurrentes</i>	<i>Actions spécifiques 2024</i>
Restaurer et gérer les biotopes en y ajoutant les aspects éducation et sensibilisation.	• Pack Biodiversité (fruitiers HT et haies) ; • Promotion, conseil, formations, accompagnement des projets ; • Formation professionnels Parcs et jardins ; • Publication d'articles dans la presse locale sur différents sujets ; • Aménagements favorables à la biodiversité sur demande (communes, particuliers, écoles, etc.).	• Restauration d'arbres âgés (vieux vergers et saules têtards) ; • Entretien des jeunes vergers (communes et particuliers).
Observer et opérer un suivi du milieu naturel.	• Opération « Chouette chevêche » : installation et suivi des nichoirs installés.	• Projet « Baraques à vaches » : suivi faune et aménagements favorables à la biodiversité dans le bâti rural et agricole (objectif : petit rhinolophe).

5.2 Sensibiliser la population à la biodiversité

<i>Objectifs</i>	<i>Actions récurrentes</i>	<i>Actions spécifiques 2024</i>
Sensibiliser le citoyen à la « nature ordinaire ».	• Cycle conférences « Climat et Transition » ; • Ateliers et conférences sur le jardin au naturel (portes ouvertes au jardin nature), visites de jardins en permaculture et en agrobiologie ; • Participation au Festival Nature de Rouvroy.	• Remise en état du jardin des pollinisateurs de Rossignol ; • Collaboration avec le Réseau Nature de Natagora pour étendre le réseau des jardins naturels.
Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité.	• Accompagnement des communes pour l'AP BiodiverCité, Semaine de l'arbre, gestion différenciée des cimetières, fleurissement urbain, aménagements nature (Chantemelle) ; • Lutte contre renouée du Japon et autres EEE.	• Accompagnement de certaines communes pour la végétalisation de leurs cimetières nature ; • Accompagnement des communes pour l'autodiagnostic de leur biodiversité et des enjeux liés aux EEE.
Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation.	• Journal de classe du P'tit Gaumais ; • Accompagnement des écoles via les animations nature du CRIE d'Anlier ; • Projets d'amélioration de la biodiversité sur demande (verdissement des cours et des abords, chemin au naturel, découverte nature, etc.).	• Accompagnement des écoles à la demande pour animations nature, plantations, école du dehors, etc.
Faire (re)découvrir les balades nature.	• Balade découverte nature au Festival Nature de Rouvroy.	• Visites guidées des cimetières Zéro Phyto, découverte de leur biodiversité par les citoyens.

6. PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 6.1 Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais
- 6.2 Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien
- 6.3 Favoriser un aménagement et un urbanisme durables
- 6.4 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité
- 6.5 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie



6.1 Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais

<i>Objectifs</i>	<i>Actions récurrentes</i>	<i>Actions spécifiques 2024</i>
Réaliser une charte paysagère pour connaître et gérer les paysages.	- Réalisation de la Charte paysagère composée d'un diagnostic, de recommandations et d'actions précises pour la gestion des paysages du territoire ; - Actions de communication autour de la charte paysagère ; - Participation aux réunions sur l'avancée des chartes paysagères avec la FPNW ; - Participation aux plateformes paysages ; - Participation aux journées européennes des Parcs naturels : atelier paysages, etc.	- Gouvernance autour de la charte paysagère : organisation d'un comité de pilotage ; - Enquête publique et demande d'avis sur le projet de Charte paysagère ; - Adoption de la Charte paysagère ; - Plan d'actions de la charte paysagère : mise en place des actions de Priorité 1 et 2, par exemple, Action 1-1 « Identifier les éléments qui caractérisent les paysages gaumais », Action 1-11 « Suivre l'application de l'étude paysagère de l'aménagement foncier de Rouvroy-Sud », Action 3-1 « Actualiser les Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP) et Points et Lignes de Vue Remarquables (PLVR) », etc.
Sensibiliser le public à la richesse paysagère du territoire.	- Remettre des avis sur permis d'urbanisme en émettant des préconisations en faveur des paysages gaumais ; - Animation des paysages : mise en place de balades guidées de découverte des paysages.	Réalisation de l'Action 2-6 « Faire connaître les points de vue panoramiques remarquables et les paysages plus « intimes » aux habitants et touristes » de la charte paysagère.
Mettre en place un outil de SIG au sein du Parc naturel de Gaume.	- Capitalisation des données du territoire sur un support cartographique commun ; - Réalisation de cartes thématiques.	
Suivre la réalisation des aménagements dans le cadre de l'aménagement foncier de Rouvroy.	- Prise de photographies (2 fois/an) par des citoyens de la commune de Rouvroy pour observer les évolutions dans le paysage ; - Suivi du projet en partenariat avec la FRW et la DAFOR.	Mise en place de synergies entre l'observatoire de l'aménagement foncier de Rouvroy et le projet Interreg VI-A Grande-Région « Horizon Climatic ».
Création d'un Fondation du patrimoine gaumais (Leader).		- Lancement du projet ; - Analyse juridique et mise en place de la personnalité juridique ; - Définition du mode de fonctionnement ; - Elaboration du modèle de financement.

6.2 Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Remettre des avis sur les permis d'urbanisme et unique.	- Organisation de réunions de sous-commissions pour analyser et rendre avis sur les demandes de permis d'urbanisme ; - Visites de terrain et rencontres éventuelles avec les propriétaires en amont du dépôt des dossiers d'urbanisme ; - Remise des avis avec préconisations éventuelles.	
Création d'outils d'encadrement et d'orientation pour les porteurs de projet.	Compilation de données spécifiques au territoire en vue de la réalisation de supports d'aide aux porteurs de projets.	Réalisation de fiches de Recommandations dans le cadre du Plan d'actions de la charte paysagère.

6.3 Favoriser un aménagement et un urbanisme durables

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Analyser les paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre, partager et imaginer (Interreg VI-A Grande-Région « Horizont Climatic »).		- Création d'observatoires photographiques des paysages, focalisés sur le changement climatique, avec un traitement quantitatif et qualitatif des informations recueillies ; - Élaboration d'approches prospectives afin d'imaginer les paysages de demain ; - Réalisation de séminaires, expositions, outils pédagogiques, etc.



Prairies avec le village de Rouvroy en arrière-plan.

6.4 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Inventer encore des initiatives en matière de services publics et de proximité - TIERS-LIEU.		
Favoriser le réseautage sur le territoire, soutenir le développement économique des acteurs locaux via des activités, des événements et créer de la cohésion sociale via des ateliers, des événements.	• Organisation de rencontres avec les opérateurs touristiques du territoire ; • Mise en place et suivi du projet d'aménagement de l'église de Rossignol en espace polyvalent pour le Tiers-lieu ; • Organisation de formations à destination des acteurs du territoire afin de les amener à se professionnaliser ; • Organisation de conférences sur des sujets d'actualités et de sociétés ; • Organisations d'ateliers thématiques à destination des citoyens ; • Participation à diverses réunions dans le cadre de relations transfrontalières ; • Participation à des événements de réseautage sur la thématique Tiers-lieu ; • Partenariat divers pour l'organisation d'événements ; • Organisation de réunions inter-associations avec les membres du GT Tiers-lieu.	• Mise en place de formations professionnalisantes à destination des acteurs du territoire ; • Organisation d'ateliers et d'événements divers à destination des citoyens ; • Suivi du projet d'aménagement de l'église de Rossignol en salle polyvalente ; • Suivi des aménagements au sein du Tiers-lieu ; • Partenariat divers dans le cadre de l'animation du Tiers-lieu ; • Promotion des animations et des offres du service au sein du Tiers-lieu.
Permettre aux utilisateurs d'avoir accès à une offre de services locale et permettre aux acteurs économiques locaux de mettre en avant leurs produits et services.	• Gestion et suivi des réservations et des inscriptions sur la conciergerie du Parc Tiers-lieu ; • Réponse à des appels à projet et recherches de financements visant à développer une mobilité douce et multimodale sur le site du château de Rossignol.	• Suivi et gestion de l'outil ; • Mise en place de nouvelles offres de service au sein du Tiers-lieu ; • Mise en place d'un programme de soutien au changement comportemental vis-à-vis de l'usage du vélo en milieu rural, accompagné de la mise à disposition d'une solution modale innovante, adaptée à la ruralité sous la forme de vélomobiles.
Soutenir les associations locales du territoire et les amener à se professionnaliser.	• Organisation de formations à destination des associations locales afin de les amener à se professionnaliser dans différents domaines ; • Organisation de permanences « Assistance-conseils » pour les associations.	• Mise en place de formations et d'accompagnements pour le monde associatif.
Mettre en avant les ressources du Tiers-lieu, des associations partenaires, des acteurs économiques locaux et de l'outil en ligne.	• Organisation de réunions pour la préparation d'événements divers dans le cadre du Tiers-lieu ; • Organisation des journées du Tiers-lieu et du développement local.	• Organisation annuelle de la fête du Tiers-lieu et mise en avant des associations locales.

Rendre accessible le secteur des technologies.		Préparation de l'arrivée de la première initiative MolenGeek en milieu rural.
--	--	---

6.5 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Faire de la Maison du Parc naturel un exemple de rénovation énergétique d'un patrimoine bâti.	- Suivi et analyse des consommations des bâtiments (via l'outil GEPP) ; - Gestion du réseau de chaleur (monitoring, fourniture de pellets et revente de chaleur aux occupants du site).	- Rénovation énergétique et architecturale de la Maison du Parc : réseau de chaleur avec chaufferie centralisée biomasse, rénovation et transformation du Centre d'hébergement en Tiers-lieu, éventuelle rénovation des parties Château-Annexe et Conciergerie ; - Suivi et mise à jour du budget prévisionnel pour l'ensemble des travaux de rénovation énergétique ; - Constitution et suivi des dossiers d'aides et de subsides liées à ces travaux.
Créer une communauté d'énergie renouvelable à Chiny (Leader).	- Identification et configuration des outils de gestion des activités de la communauté ; - Sensibilisation des citoyens à l'utilisation rationnelle de l'électricité et formation pour les membres ; - Communication sur le projet et ses résultats.	- Identification d'un ou plusieurs sites de production ; - Analyse du périmètre, identification des participants consommateurs potentiels et étude de préfaisabilité ; - Etudes réseau et validation technique ; - Création d'un site web - Rédaction et mise en œuvre d'une charte RGPD ; - Création de la personnalité juridique de la communauté et notification à la CWaPE ; - Recrutement des participants au partage et signature d'une lettre d'intention ; - Collecte des données et dimensionnement technico-économique des nouvelles installations de production ; - Elaboration du modèle économique de la communauté et études de rentabilité.
Développer le potentiel hydroélectrique des moulins de Gaume (Leader).		- Rassemblement et classification des données cartographiques du territoire, relevé des mesures hydrauliques ; - Elaboration d'une grille de critères de valorisation technico-économique de l'énergie hydraulique sur le territoire ; - Etude et caractérisation de l'ensemble des moulins hydrauliques du territoire ; - Identification des moulins les plus efficacement reconvertis pour une production hydroélectrique ;

		• Identification des systèmes et technologies innovantes pour les installations hydroélectriques tests.
Mettre en route et gérer la plateforme bois-énergie transcommunale (Pollec).	• Incitation des communes à développer des réseaux de chaleur ; • Veille pour les potentiels appels à projets de réseaux de chaleur bois.	• Organisation de la production de plaquettes bois sur notre plateforme bois-énergie.
Gérer le projet de stratégie immobilière (Pollec).		• Suivi de la pose des compteurs mazout dans les chaufferies des bâtiments communaux ; • Achat de compteurs d'énergie thermique pour les bâtiments communaux chauffés au bois ; • Suivi de la pose des compteurs d'énergie thermique ; • Marché public pour les audits énergétiques, études de préfaisabilité de systèmes d'énergie renouvelable et plans d'action pour la rénovation du parc de bâtiments communaux.



Moulin Clément à Saint-Léger.



Plateforme bois-énergie transcommunale (zoning de Huombois à Etalle)

7.1 Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Soutenir la création d'entreprises et l'accompagnement des entrepreneurs locaux (Inissi).	- Création de projets (outils de financement, structure/opérateur d'accompagnement public), Business Plan et recherches de financements en vue de créer un dispositif d'accompagnement et de soutien dédié aux entrepreneurs ruraux ; - Analyse et suivi des nouveaux mécanismes de financement (référentiel wallon de produits d'accompagnement, financement aux livrables, etc.) mis en œuvre suite à la réforme des outils économiques et financiers wallons ; - Coordination et échanges avec les GAL wallons, Wallonie Entreprendre et le gouvernement wallon en vue de la création du dispositif d'accompagnement des entrepreneurs Inissi ; - Rencontres avec des porteurs de projet en vue de capter leurs besoins et de les orienter dans leur projet ; - Développement de formations dédiées aux indépendants et TPE locales en collaboration avec le Tiers-Lieu ; - Recherches et veille marché en vue de suivre les rapides évolutions notamment technologiques en matière de création et gestion d'entreprises.	- Confirmation du financement, création et test du dispositif Inissi sous forme de projet pilote avec 4 autres GAL wallons, en collaboration avec Wallonie Entreprendre et en vue de son élargissement à l'ensemble des 20 GAL wallons en 2025 ; - Mobilisation et coordination des GAL membres du projet pilote ; - Construction de l'organisation, des processus et outils nécessaires à l'opérationnalisation du projet pilote ; - Définition des produits d'accompagnement (thématiques de mise en relation, d'animation et de formation des entrepreneurs) ; - Recrutement et formation d'un conseiller Inissi supplémentaire - Communication autour du projet et du dispositif Inissi ; - Prospection et accompagnement des entrepreneurs à travers la production de livrables de qualité ; - Mise en œuvre du processus d'évaluation, de validation et de financement des livrables avec Wallonie Entreprendre ; - Réalisation d'une étude d'évaluation du projet pilote et exploration de son éventuel élargissement aux 20 GAL wallons. ; - Continuité et intensification des actions récurrentes réalisées en 2023 en vue de renforcer le soutien aux entrepreneurs locaux.

7.2 Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)

<i>Objectifs</i>	<i>Actions récurrentes</i>	<i>Actions spécifiques 2024</i>
Optimisation de la valeur économique des ressources forestière (Leader).		- Lancement du projet ; - Mobilisation des acteurs de la filière ; - Analyses et benchmarking.

7.3 Développer les filières agricoles locales et les circuits courts

<i>Objectifs</i>	<i>Actions récurrentes</i>	<i>Actions spécifiques 2024</i>
Création d'une filière osier agroécologique (Leader).		- Lancement du projet ; - Accompagnement de l'opérateur "Saulé en vie".
Mise à disposition de la cuisine professionnelle partagée « La Popotte Gaumaise ».	- Assurer une bonne coordination entre les différents utilisateurs de la cuisine ; - Favoriser l'utilisation de cet outil partagé pour les jeunes indépendants et les porteurs de projets souhaitant produire/transformer des produits alimentaires.	- Communication sur l'outil de cuisine partagée accessible aux futurs ou/et professionnels ayant besoin d'une cuisine partagée, équipée et aux normes AFSCA ; - Promotion de l'infrastructure auprès des différents organismes en contacts directs avec des futurs cuisiniers, transformateurs, pâtisseries, ... ; - Lien vers les centres IFAPME, centres d'apprentissages, écoles, traiteurs, ...
Création d'une vitrine de produits locaux Tiers-lieu/village de Rossignol.	- Elaboration d'un point de vente de produits locaux (épicerie) ; - Lien entre « La Popotte Gaumaise » et la future épicerie ; - Lien vers les producteurs locaux et les fournisseurs/distributeurs existants.	- Ouverture en février 2024 ; - Développement de l'assortiments de produits locaux ; - Développement de services bénéficiant aux collaborateurs du site du Tiers-lieu et aux villageois, personnes de passages, touristes ; - Vente des productions réalisées au sein de la « Popotte Gaumaise ».



La cuisine de la « Popotte Gaumaise ».

7.4 Développer le tourisme nature et culture

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2024
Promotion du territoire et de son identité à travers la Marque Gaume en partenariat avec le Maison du Tourisme de Gaume.	• Communication pour l'utilisation de la Marque Gaume auprès des acteurs locaux ; • Organisation de formations sur des outils spécifiques pour les opérateurs touristiques du territoire ; • Réseautage avec les opérateurs touristiques du territoire ; • Réunions et suivi du projet avec la MTG.	• Communication pour l'utilisation de la Marque Gaume auprès des acteurs locaux ; • Réseautage avec les opérateurs touristiques du territoire ; • Conception et rédaction des commentaires Tour du Parc naturel de Gaume (avec les Sentiers de GR).
Promouvoir les itinéraires de randonnées.	• Collaboration dans le cadre de la mise en place du GR « Tour de Gaume ».	• Collaboration à la rédaction des textes du topoguide GR « Tour de Gaume ».
Valoriser les sites miniers d'Halanzy et Musson (Interreg VI-A Grande-Région « Sous nos pieds »).		• Mise en réseau des partenaires transfrontaliers et spécialistes ; • Mise en place d'une méthodologie commune transfrontalière pour la valorisation des sites ; • Organisation de workshops, d'animations et d'évènements transfrontaliers ; • Prospection d'outils numériques pour la valorisation des sites.
Valoriser et promouvoir la nature, la culture, l'authenticité et le patrimoine gaumais à travers un projet "Totalement (re)déconnecté" - Appel à projets de la mesure 372 « Coopération dans le domaine du tourisme » du plan stratégique 2023-2027 de la PAC.		• Dépôt d'un projet visant à mettre en tourisme des sites gaumais à travers une déconnexion totale via une reconnexion à la nature (réalisation d'équipements pérennes, projets artistiques, etc.) ; • Une valorisation numérique de la culture gaumaise et de son patrimoine.
Réflexions sur la création de portes d'entrées à Florenville (Paysalia), à Tintigny (Château de Rossignol) et à Chiny (Syndicat d'initiative) pour le Parc national de la Vallée de la Semois.		• Prise de contact avec les différents lieux d'accueil ; • Discussion autour des univers à aborder pour chaque porte d'entrée (Semois contée à Chiny, Semois digitale à Rossignol et Semois paysagère à Florenville) ; • Discussions autour de l'aménagement « éco-design » favorisant le développement durable ; • Demande de permis d'urbanisme ; • Détermination définitive des sites des portes d'entrée ; • Identification des équipements nécessaires.

8. ACTIONS LIÉES AU PARC NATIONAL DE LA VALLÉE DE LA SEMOIS

8.1 [Territoire du Parc national de la Vallée de la Semois](#)

8.2 [Nature et biodiversité](#)

8.3 [Climat et mobilité](#)

8.4 [Enjeux économiques et sociaux](#)

8.5 [Education et sensibilisation](#)

8.6 [Enjeux transversaux](#)



Vous trouverez ici les actions spécifiquement prises en charge par le Parc naturel de Gaume.

8.1 Territoire du Parc national de la Vallée de la Semois

Voici ci-dessous une carte qui reprend les territoires du Parc national de la Vallée de la Semois et du Parc naturel de Gaume. Au total, 3 communes se retrouvent à la fois sur le territoire du Parc naturel de Gaume et sur le territoire d'action du Parc national de la Vallée de la Semois : Tintigny, Chiny et Florenville.

Il est important de comprendre que les chargés de mission Parc national de la Vallée de la Semois engagés par le Parc naturel de Gaume ne sont pas uniquement affectés à des projets qui ont lieu sur le territoire gaumais. En effet, ils sont aussi amenés à travailler sur des actions sur les communes ardennaises du Parc national.

Les chargés de mission Parc national de la Vallée de la Semois engagés par le Parc naturel de Gaume peuvent également être amenés à travailler ponctuellement sur d'autres communes du territoire gaumais (autres que Florenville, Chiny et Tintigny).



8.2 Nature et biodiversité

La mission principale du Parc national est de contribuer à un écosystème fonctionnel et robuste, permettant la préservation des habitats et des espèces et répondant aux objectifs des politiques européennes et wallonnes en matière de nature et biodiversité.

Amélioration des connaissances

Fiches action	Objectifs	Actions 2024
FA 3 : Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire & FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux.	Amélioration de la connaissance scientifique et de l'état de conservation des espèces sur le territoire pour pouvoir prendre des décisions de gestion adaptées.	- Développer le suivi scientifique des habitats et espèces à enjeux ; - Elaborer des plans de gestion des habitats patrimoniaux et des plans d'actions pour les espèces à enjeux sur le territoire du PN.



Marais de Breuvanne

8.3 Climat et mobilité

Parvenir à renforcer l'offre et les infrastructures de mobilité douce est indispensable pour réduire l'empreinte carbone liée au tourisme dans notre région.

Par ailleurs, des secteurs professionnels très importants dans la vallée de la Semois, comme la sylviculture et l'agriculture, doivent aussi adapter leur pratique pour mieux faire face au changement climatique.

La sylviculture doit ainsi se faire plus diversifiée et résiliente, alors que l'agriculture doit veiller à limiter son empreinte carbone. La réduction de l'impact des sécheresses ainsi que la gestion durable des ressources en eau font partie des autres priorités.

Une forêt plus résiliente, face aux bouleversements climatiques

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 31: Adaptation de la forêt aux changements climatiques.	• Identification d'au moins 4 itinéraires techniques augmentant le recrutement d'essences adaptées au climat futur tout en permettant de faire cohabiter le maintien et la valorisation de la génétique locale et la diversification des forêts.	• Sélection des sites d'action prioritaires ; • Organisation de la formation des pilotes de drones ; • Mise en œuvre d'itinéraires techniques (nombre d'îlots de diversification - surface régénérée en plein) ; • Création de 16 zones laboratoire.
FA 32: Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national.	• Les aménagements réalisés sur le territoire du PNVS sont essentiellement en bois local	• Réalisation d'une base de données des entreprises de la filière bois ; • Cartographie des infrastructures de récolte du bois, diagnostic de leur état et des besoins supplémentaires sur territoire pilote.
FA 33: Implication des propriétaires forestiers privés.	• 5% des propriétaires privés de moins de 5ha participent au projet de gestion forestière groupée à travers l'association des propriétaires privés du Parc national.	• Etablir une cartographie détaillée des parcelles et contacter des propriétaires concernés ; • Séance d'information à destination des propriétaires privés intéressés ; • Rencontre individuelle sur le terrain de quelques propriétaires privés.

Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens entre climat et biodiversité

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 5: Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité.	Centralisation, analyse et partage des informations concernant l'état et l'évolution de la biodiversité, les pressions et les mesures de protection.	- Centralisation des données des inventaires et des actions de restauration ; - Créer un onglet "observatoire de la biodiversité" sur le site internet du PNVS ; - Créer des protocoles simples pour le public dans le but d'inventorier des espèces faciles à observer et emblématiques du territoire.

Canalisation et gestion des flux de visiteurs

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 41: Analyse et gestion des flux.	Diminution des pics de fréquentation sur les sites définis comme sur-fréquentés ou sensibles ainsi qu'un tourisme plus diffus sur le territoire du Parc grâce à une connaissance et une gestion des flux.	- Détermination des endroits pertinents pour la pose de pièges photos et cartographie de ceux-ci ; - Récolte, stockage des données et maintenance du matériel ; - Réalisation d'enquêtes qualitatives sur le terrain.
FA 45: Equipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs.	Création de 8 portes d'entrée thématiques rassemblant les informations clefs pour les visiteurs.	- Détermination définitive des sites des portes d'entrée ; - Identification des équipements nécessaires.

Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 43: Connexion des pôles d'attractivité du territoire – navettes et parking	Meilleure offre de moyens de transport alternatifs à la voiture afin de relier les attractions touristiques.	- Cartographie des points de liaison entre ces lieux et les gares, les points relais vélos/trottinettes, les arrêts TEC, les parkings... afin de constater les manquements ; - Réalisation d'un diagnostic des besoins et opportunités ; - Recherche et détermination d'itinéraires potentiels.

Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois.	Préservation et mise en valeur du patrimoine lié aux franchissements de la Semois par la restauration ou l'aménagement de quelques sites reconnus.	- Sélectionner les sites à aménager (selon leur intérêt, localisation, coût mis en rapport avec le budget disponible) et à restaurer ; - Déterminer les travaux de restauration à effectuer sur chaque site sélectionné.

Attirer les visiteurs en préservant les zones sensibles

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce.	Cartographie interactive indiquant un équilibre entre les activités humaines et le besoin de protection de la biodiversité.	- Recensement cartographie de la mobilité ; - Cartographie complète des sentiers et voiries avec base de données ; - Réalisation d'enquêtes qualitatives sur le terrain.
FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce.	Promotion des attractivités culturelles et sportives du Parc national comme alternatives aux zones naturelles protégées.	- Lister les données à implémenter dans le calendrier d'usage ; - Constituer une base de données des espèces sensibles et des zones à protéger.



Etang des Epioux à Chiny

8.4 Enjeux économiques et sociaux

La création du Parc national de la Vallée de la Semois entraîne un développement du tourisme et des loisirs durables, avec des retombées potentielles en termes d'emploi et des opportunités pour les entrepreneurs locaux. Au-delà de ces enjeux économiques, le parc soulève aussi des enjeux sociaux, liés notamment à la participation citoyenne et à la contribution à la qualité de vie des habitants du territoire.

Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 63: Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable.	Amélioration des pratiques des opérateurs touristiques pour devenir un territoire de plus en plus exemplaire en matière de durabilité.	- Mise en place de séances d'informations à l'attention des opérateurs touristiques ; - Mise en place des formations et des accompagnements personnalisés.
FA 72: Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion.	Augmentation du nombre d'événements s'inscrivant dans une démarche durable.	- Faire un état des lieux des événements récurrents sur le territoire du PNVS ; - Mise en place d'un mode d'action durable commun.

Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 53: Création d'observatoires / miradors de la faune.	Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création d'au moins 3 observatoires.	- Sélectionner les sites et valider avec les acteurs et propriétaires ; - Définition des besoins ; - Rédaction des marchés publics pour travaux et aménagement de chaque site ; - Sélection des prestataires.
FA 55: Equipement durable d'aires de baignade.	8 aires de baignade durables (ré)aménagées dont 1 aménagée pour les personnes à besoins spécifiques.	- Déterminer les travaux d'aménagement à réaliser pour chaque site sélectionné ; - Aménagement et restauration des sites sélectionnés.
FA 57: Création d'aires de bivouac insolites.	Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.	- Analyser les besoins et les tendances ; - Localisation des 4 aires ; - Choix des prestataires.
FA 58: Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !	Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la réalisation d'un parcours localisé reliant différentes œuvres qui réagissent sous la pluie et sont donc fréquentés lorsqu'il pleut.	- Définition plus précise du projet en termes de localisation, d'objectifs, de contenu ; - Rédaction du cahier des charges, de la grille de critères et de l'appel à projet et constitution du jury ; - Analyse et sélection des sites et projets.

Créer des produits touristiques innovants

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 64 : Création d'une plateforme MICE de package d'activités.	• Valorisation du tourisme d'affaire sur le territoire PNVS par la création d'une plateforme de vente.	• Rapport de l'existant / analyse / expérience ; • Créer au moins 4 packages.

Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire.	• Création d'une expérience unique par le voyage sur le territoire du PNVS à travers le carnet de voyage et les capsules numériques.	• Sélectionner des éléments qui sont repris dans le carnet pour chaque commune ; • Etablir un choix de sujets et de prestataires pour les capsules numériques.
FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles.	• Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles.	• Caractérisation et sélection des réserves naturelles à aménager ; • Elaboration d'un plan de mise en tourisme des réserves naturelles ; • Rédaction des marchés publics pour l'aménagement de chaque réserve naturelle et sélection des prestataires.

Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 60 : Equipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil.	• Aménagement de deux Maisons du Parc en cours.	• Rapport de l'existant / analyse / expérience ; • Créer au moins 4 packages.

Stimulation de la participation citoyenne

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 70 : Animation d'un Comité citoyen.	• Animation d'un Comité citoyen.	• Désignation d'un partenaire ; • Création d'un comité citoyen ; • Création d'un pool de personnes ressources.
FA 71 : Création de la charte du bon usager.	• Sensibilisation des différents publics à développer des comportements conformes au respect de la nature par la création d'une charte usager.	• Création du contenu de la charte ; • Déterminer les sites où seront installés les supports.
FA 73 : Développement d'actions de parrainage.	• Développement d'actions de parrainage.	• Identifier les éléments à parrainer ; • Rédaction d'un livret reprenant les implications du parrainage ; • Lancement des premières actions de parrainage.



Atelier de co-construction lors de la candidature du Parc national de la Vallée de la Semois.

8.5 Education et sensibilisation

L'une des missions fondamentales du Parc national est de développer des outils de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, dans le but de former des citoyens plus responsables par rapport aux questions environnementales.

Sensibilisation et éducation à l'environnement

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois.	Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois.	- Recenser les prestataires tech et les partenaires potentiels ; - Définition du projet pédagogique du PNVS ; - Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation et conception de l'outil.
FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques.	Création (4) et amélioration (4) de parcours didactiques thématiques, appréciés et fréquentés, à destination des enfants et adultes.	- Inventaire et diagnostic des parcours thématiques existants et en projet sur le territoire ; - Sélection des localisations de 4 parcours thématiques à améliorer et de 4 parcours thématiques à créer ; - Finalisation d'une "vision" commune aux différents parcours à créer/améliorer.

8.6 Enjeux transversaux

Développement de l'identité et de l'image du Parc national

<i>Fiches action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Actions 2024</i>
FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national.	Créer des outils de communication.	- Mettre en place un nouveau site web intégrant les fonctionnalités souhaitées (agenda, outil cartographique, observatoire de la biodiversité...) ; - Concevoir les portes d'entrées du Parc national.

Fonctions transversales



Nicolas Ancion
Direction
(PNdG / PNVS)
n.ancion@pndg.be
T. 0474/234429



Antoine Déom
Communication
(PNdG / PNVS)
a.deom@pndg.be
T. 0490/646156



Carine Jacquemin
Secrétariat
(PNdG / PNVS)
c.jacquemin@pndg.be
T. 0491/397202



Ingrid Poncelet
Communication
(PNdG / PNVS)
i.poncelet@pndg.be
T. 0499/884638



Valérie Roland
Administration & compta
(PNVS)
v.roland@pndg.be
T. 0490/646149



Anne-Sophie Wilmus
Administration & compta
(PNdG)
as.wilmus@pndg.be
T. 0478/204523



En recrutement
Coordination projets UE
(PNdG)

Tourisme, patrimoine et mobilité



Juliette Denoyelle
Aménagement du Territoire
& Tourisme (PNdG / PNVS)
j.denoyelle@pndg.be
T. 0491/399614



Briec Grosjean
Connexion et flux
(PNVS)
b.grosjean@pndg.be
T. 0490/646153



Noémie Henry
Multifonctionnalité
de la forêt (PNVS)
n.henry@pndg.be
T. 0490/646152



Sandra Lavigne
Tourisme / Valorisation
patrimoine (PNVS)
s.lavigne@pndg.be
T. 0471/420022



Sophie Lebrun
Valorisation de la Semois
et opérateurs (PNVS)
s.lebrun@pndg.be
T. 0490/646150



Lola Renard
Amélioration de l'offre de
parcours didactiques (PNVS)
lrenard@pndg.be
T. 0490/646155



En recrutement
Tourisme
(PNdG)



En recrutement
Patrimoine
(PNdG)



En recrutement
Aménagement du territoire
(PNdG / PNVS)

Patrimoine naturel



Antoine Crochet

*Adaptation de la forêt aux
changements climatiques (PNVS)*

a.crochet@pndg.be

T. 0490/646151



Louise Ferrais

*Inventaire des espèces,
monitoring (PNVS)*

l.ferrais@pndg.be

T.0490/646154



Anne Léger

Biodiversité (PNdG)

a.leger@pndg.be

T. 0479/437419



En recrutement

Biodiversité

(PNdG)



En recrutement

Sylviculture

(PNdG)

Energie



Maxime D'Hondt

Energie (PNdG)

m.dhondt@pndg.be

T.063/45 71 26



Marie Lietaert

Pollec (PNdG)

m.lietaert@pndg.be

T.063/ 45 71 26



Julien Glatigny

Economie et finances locales

j.glatigny@pndg.be

T. 0499/ 883866



**Service et conseil pour les
associations**

guichetdelassociatif@pndg.be

T. 0485 /202619

Tiers-Lieu



Geoffrey Toussaint

Tiers-Lieu (PNdG) /

Tourisme (PNVS)

g.toussaint@pndg.be

T. 0499/880832



Thomas Laurent

Tiers-Lieu (PNdG)

t.laurent@pndg.be

T. 0492/465120

10. BUDGET PREVISIONNEL

10

TOTAL 2024

I. Ventes et prestations	2 477 401,65
Chiffre d'affaires ATO	
Animation communauté + conférence	15 600,00
Locations (bureaux-séminaires-coworking)	32 520,00
Refacturation chauffage (redevance + cons)	22 350,00
Autres produits d'exploitation	
Subsides Parc national	1 530 169,79
Subsides Leader Coord (à 90%)	60 534,00
Subsides Leader Filière bois (à 90%)	73 620,00
Subsides Leader Energies (à 90%)	72 410,40
Subsides Leader Tourisme (à 90%)	-
Subsides Leader Patrimoine (à 90%)	-
Subside Pollec (RW + Communes)	58 333,33
Subside PNG - DG3	336 746,41
Subside PNG - DG4	57 306,00
Subside PNG - Communes	33 558,00
Subside TL Ruraux	37 000,00
Soutien à l'emploi	
Intervention AVIQ & autres	4 000,00
Subside APE	59 270,00
Déductions structurelles	83 983,71

III. Bénéfice d'exploitation	(41 718,62)
Produits/Charges de régulation	89 781,66
Régulation coût réel RH PNVS	89 781,66
IV. Bénéfice/perte de l'exercice	48 063,04

TOTAL 2024

II. Coût des ventes et prestations	2 519 120,26
A. Services et biens divers	304 126,00
Frais de réunion - achats de repas	15 000,00
Charges (électricité, eau et chauffage)	28 000,00
Entretien bâtiment	15 000,00
Entretien matériel	5 000,00
Taxes (égout & immondices)	755,00
Fournitures de bureau diverses	26 000,00
Maintenance informatique	5 000,00
Frais postaux	3 000,00
Communication téléphoniques	26 000,00
Cotisation Gpnt prof	3 250,00
Internet, mail, hébergement	5 500,00
Leasing photocopieur	2 900,00
Photocopies ext. et publication	8 000,00
Assurances (patrimoine & personnel)	11 000,00
Frais de secrétariat social	7 000,00
Publications légales (moniteur)	75,00
Frais bancaires (cptes + crédit)	1 500,00
Crédit hypothécaire (CH)	65 000,00
Frais de déplacement	39 500,00
Frais matériel roulant	2 575,00
Annonces, publicité	3 000,00
Conférences / formations	3 500,00
Documentation - frais de formation	1 200,00
Inscriptions, abonnements	1 000,00
Redevance Réseau de chaleur (CGE)	21 600,00
Redevance Photovoltaïque (CGE)	3 771,00
B. Frais d'action	401 083,33
PN DG3	-
PNVS	294 333,33
Leader	8 000,00
TL Ruraux	5 000,00
Communication	93 750,00
C. Frais de partenariat	-
Leader - Energies	-
D. Vacataires	150 700,00
Honoraires (compta, eme, + autres)	1 200,00
Consultance	135 500,00
Femme de ménage	14 000,00
E. Investissements	225 000,00
PNVS	220 000,00
Equipement outillage	5 000,00
Maison du Parc	-
F. Rémunérations, charges sociales	1 438 210,93
Rémunérations brutes	
Pécule de vacances	
PFA	1 385 869,79
Charges patronales	
Frais de transport (AR domicile)	11 133,80
Assurance Groupe	41 207,34
Indemnité télétravail	-
CESI	-



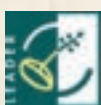
Le Parc naturel de Gaume est soutenu financièrement par les communes de Aubange, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

Le Parc naturel de Gaume est soutenu financièrement par l'Europe - Fonds européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales (LEADER).

Le Parc naturel de Gaume est soutenu financièrement par la Wallonie.

Le Parc naturel de Gaume est soutenu financièrement par POLLEC- Politique locale Énergie Climat.

Le Parc naturel de Gaume est soutenu financièrement par Interreg "France - Wallonie - Vaanderen" et Interreg "Grande Région".



Fonds européen agricole pour le développement rural:
l'Europe investit dans les zones rurales

